Burneco®

Guide de l'utilisateur



A l'attention des utilisateurs de Burneco

Modéle : CAP 15-30-45-60

Version logiciel 4.0

Burneco®

Division de Depasse Belgium S.A.

Rue des vieux près, 4

6860 Belgique

Numéro entreprise : 434-516-349

I.Préface

Merci d'avoir choisi la chaudière Burneco CAP 15-30-45-60

I.Enregistrement du produit

AVERTISSEMENT Renvoyez le coupon qui se trouve à la fin de votre manuel pour bénéficier GRATUITEMENT de votre extension de garantie. L'extension de garantie ne sera approuvée que lorsque ce document rentrera en possession de Burneco

I.Contacter Burneco

Belgique

Site Internet : www.burneco.com

Par téléphone : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 +32 63.43.39.61

Par mail : contact@burneco.com

N'hésitez pas à nous contacter pour recevoir les schémas hydrauliques recommandés ainsi que la liste des accessoires permettant un fonctionnement optimal de votre chaudière Burneco.

Un montage non recommandé entrainera une perte immédiate de la garantie octroyé par le fabricant.



TABLE DES MATIERES

A . Identification de la chaudière :

La plaquette d'identification reprend :
· Nom de la chaudière
· Type de chaudière (KW)
· Année de fabrication
· N° de Série
· Alimentation électrique

B. Combustible à utiliser

Pellets de bois conformes à la classification DIN +.
Pour prétendre à la norme DIN +, les pellets doivent répondre aux critères suivant :
- La matière première doit être du bois,- Le pouvoir calorifique doit être supérieur à 18 MJ/kg
- Le taux de cendre doit être inférieur à 0,5 %,- Le taux d'humidité doit être inférieur à 10 %
L'utilisation de pellets de qualité médiocre peut occasionner des défectuosités qui ne seront pas prises en charge par la garantie. De plus l'utilisation de pellets de qualité médiocre provoquera une consommation plus élevée ainsi que la nécessité d'un nettoyage plus fréquent (Formation de mâchefer dans le brûleur).

C. Raccordement électrique

Le raccordement électrique doit être réalisé selon les règles de l'art et en conformité avec les prescriptions en vigueur du pays où l'installation est effectuée.
En usine, tous les raccordements intérieurs de la chaudière ont été effectués.
Prévoir un boitier avec fusibles avant la prise de raccordement ou disjoncteur.
Il est impératif de raccorder la mise à la terre. Sans raccordement à la terre suffisant, le module de régulation peut être déréglé et ne pas fonctionner correctement.

D. Sécurité

La sécurité de la chaudière est assurée par les composants suivants :
- Clapet de fermeture sur l'extrémité du conduit d'arrivée des pellets dans le corps de chauffe.
- Un thermostat de sécurité préréglé coupe la chaudière au cas où la température d'eau de chaudière dépasse 80° C (par ex. manque d'eau dans la chaudière).
Lors d'une surchauffe, le thermostat coupe l'arrivée électrique de la chaudière et le courant ne sera rétabli qu'après descente de la température sous les 70°.
- Sonde de température sur le conduit d'arrivée de pellets. En cas de surchauffe du conduit d'arrivée de pellets, la régulation commande une mise en route de la vis sans fin. Si le problème persiste, la régulation commande une nouvelle mise en route de la vis sans fin et arrête la chaudière.
-En cas de surchauffe du conduit de la vis sans fin, l'extincteur (situé dans le silo) obturé par de la paraffine libère son eau dans le départ de la vis sans fin (la paraffine fonds à 60-65°C),
Cet extincteur doit être remis en fonction dès son déclenchement,

E. Installation

E.1. Responsabilité de l'installateur

E.1.1. Responsabilité de l'installateur
La personne habilitée ou la société qui réalise la pose du foyer assure la responsabilité de cette installation.
Elle reprend également à son compte la responsabilité des parties existantes (conduit de fumée ...).
Il lui appartient donc de vérifier l'état de l'installation existante et d'y apporter les modifications nécessaires à la mise en conformité avec les réglementations locales en vigueur.

ATTENTION, POUR EVITER TOUT RISQUE D'INCENDIE, CET APPAREIL DOIT ETRE INSTALLE DANS LES REGLES DE L'ART ET CONFORMEMENT AUX REGLES TECHNIQUES EN VIGUEUR.SON INSTALLATION DOIT ETRE EFFECTUEE PAR UN PROFESSIONNEL OU UNE PERSONNE QUALIFIEE.

E.1.2. **Respect des réglementations**
Les instructions et les conseils de ce guide complètent les réglementations locales en vigueur. Elles ne les remplacent pas.
Le conduit de fumée sur lequel sera raccordé l'appareil doit être conforme aux normes en vigueur, ou avoir fait l'objet d'un avis technique.
La chaudière BURNECO est conforme à la norme NBN EN 303.5. En conséquence il est interdit d'apporter quelque modification que ce soit à l'appareil.

E.2. Conduit de fumée

E.2.1. **Conduit neuf**
Le conduit doit être construit avec des matériaux conformes aux normes en vigueur ou titulaires d'un avis technique.
En l'occurrence, ce conduit doit être apte à supporter 400°C en continu.
***E.2.2*. Conduit existant**
On doit vérifier :
-la compatibilité du conduit avec l'utilisation de pellets comme combustible.
-l'étanchéité et la vacuité du conduit.
-sa stabilité générale.
-sa conformité aux règlementations en vigueur.
Si le conduit s'avère non compatible, il faut :
-soit procéder à un tubage à l'aide d'un procédé titulaire d'un avis technique favorable à cet usage
-soit réaliser un chemisage du conduit
-soit réaliser un nouveau conduit adapté à cet usage
***E.2.3*. Dimensions du conduit de fumée**
Le conduit de fumée doit avoir une section minimale rectangulaire, carrée ou circulaire de section équivalente au diamètre hydraulique 125 mm minimum. Dans le cas d'un tubage, le diamètre minimal est de 125 mm En outre, le sommet de la cheminée doit dépasser le faîte du toit d'au moins 40 cm.
Afin que le foyer puisse fonctionner normalement, le tirage du conduit doit être compris entre 1 et 1,5 HP. En dehors de ces plages, un tirage insuffisant provoquera des refoulements de fumée et un tirage excessif provoquera un emballement de la combustion avec détérioration du foyer.
***E.2.4*. Distance de sécurité du conduit de fumée par rapport à des matériaux combustibles**
-Respecter les distances de sécurité en vigueur par rapport à tous les matériaux combustibles.
-Les distances de sécurité tiennent compte :
- des conditions normales de fonctionnement
- de la résistance thermique du conduit
- de la sécurité incendie

E.2.5 Amenée d'air Comburant

Conformément aux règlementations locales en vigueur, le fonctionnement d'un foyer fermé peut nécessiter une amenée d'air comburant. Dans ce cas la section libre doit présenter un minimum de 78 cm2 (diamètre 250 mm) libre et respecter les règles de mise en œuvre.
La cheminée est un facteur primordial pour les chaudières à pellets.
En cas de cheminée non-conforme, le fonctionnement de la chaudière en sera affecté et les désagréments tels que retour de fumée, production de goudron et de bistre dans le corps de chaudière se produiront.
La chaudière est munie d'une sortie de diamètre 125 mm
La sortie de cheminée doit être raccordée sur un corps de cheminée répondant aux normes en vigueur. Le raccordement de la chaudière sur le corps de cheminée sera effectué par un coude de 45°°. Préférer 2 coudes à 45° au lieu d'un coude à 90°.
A proscrire le placement d'éléments à plat.
Si le corps de cheminée est ancien et/ou en mauvais état, il est nécessaire de tuber ce corps de cheminée par un conduit inox isolé.

Un nettoyage de la cheminée sera effectué régulièrement (1 x An minimum), suivant le degré d'utilisation de la chaudière et le type de combustible.

F. Utilisation :

La chaudière est destinée à la production d'eau chaude à basse pression, utilisant des combustibles solides adaptés à une alimentation automatique. Elle ne peut être utilisée pour un emploi différent et une telle utilisation impropre est sous l'entière responsabilité de son utilisateur.

G. Garantie :

Le corps de chaudière et le foyer sont garantis 5 ans.
Les autres éléments de la chaudière et le silo sont garantis deux ans.
Les composants électriques et électroniques sont garantis deux ans.
Portée de la garantie : la garantie sera effective pour autant que l'installation ait été effectuée suivant les recommandations du constructeur et suivant les législations en vigueur.
La garantie est accordée pendant les délais repris ci-dessus pour autant que l'utilisation soit conforme aux prescriptions du constructeur et que l'entretien ait été effectué régulièrement dans les délais repris dans cette notice (1 fois l'année par personnel qualifié).
Est exclus de la garantie tout dommage survenant suite à une installation incorrecte et/ou à une utilisation non conforme à celle préconisée par le constructeur.
Il est impératif de protéger la chaudière contre le retour en dessous de 55° par l'utilisation d'une unité de vanne de charge (type wypomat)

H. Mise à l'arrêt prolongé

En cas de mise à l'arrêt prolongé (soit période estivale ou autres raisons), il est recommandé d'ouvrir les portes du foyer et de l'échangeur afin de laisser circuler l'air et d'ainsi éviter la condensation d'eau dans la chaudière.

I. Mise au rebut

En cas de mise au rebut de la chaudière, excepté le matériel électrique (à déposer dans le matériel électrique des parcs à conteneur) ainsi que la nappe isolante, la chaudière ne comprend que du matériel ferreux.

J. Descriptif du matériel

La chaudière se compose de 3 éléments principaux :

1 Socle comprenant le bac à cendre, le brûleur à pellets avec décendrage manuel ou automatique, le mécanisme de vis sans fin avec le motoréducteur, la soufflerie, la résistance d'allumage électrique et le décendrage automatique (si en option).

2 Corps de chaudière avec circuit de chauffe et circuit d'eau.
Alimentation d'eau en 1 pouce (bas de corps)
Sortie d'eau vers circuit de radiateurs en 1 pouce (Haut de corps)
Sortie de vidange et vanne de surpression (non fournie) en 1 pouce.
Gaine de sonde de température (Haut de corps).
Thermostat de sécurité électrique préréglé.
Porte d'accès au brûleur avec regard.
Porte d'accès aux tubes de chauffe (pour le nettoyage)
Boîte à fumée (à l'arrière) avec bac à suie récupérant les suies des tubes de chauffe et sortie de cheminée
en diamètre 125 mm, avec extracteur de fumées
Isolation céramique du corps de chauffe.
Carrosserie extérieure avec porte avant de sécurité et bloc de commande sur le panneau supérieur.

3 Silo à pellets, capacité standard : 250 L / 460L / ou 600 L environ.

Le silo de 250 litres peut contenir + /- 10 sacs de 15kg soit 150 kilos (P3)

Le silo de 460 litres peut contenir + /- 20 sacs de 15kg soit 300 kilos (P5)

Le silo de 600 litres peut contenir +/- 30 sacs de 15 kg soit 450 kilos (P7)

K. Caractéristique générale de la machine

TYPE	Burneco® cap 15	Burneco® cap 30	Burneco® cap 45	Burneco® cap 60
Puissance	5 à 15 KW	15 à 28 KW	30 à 45 KW	45 à 60 KW
Dimensions (cm) Larg/prof/Haut	45 x 88 x 120	45 x 88 x 120	59 x 88 x 142	59 x 105 x 142
Capacité eau	45 litres	65 litres	130 litres	150 litres
Raccord eau	1 pouce	1 pouce	1 1/4 pouce	1 1/4 pouce
Diam. cheminée	125 mm	125 mm	150 mm	150 mm
Poids indicatif	220 kg	280 kg	360 kg	430 kg
Alim. électrique	220/240 V 50 Hz	220/240 V 50 Hz	220/240 V 50 Hz	220/240 V 50 Hz
SILO DE P3 - P5 - P7 (±150 - 300 - 450 KG)				

CAP 15

CAP 30

CAP 45

CAP 60

Silo	Dimension	contenance	capacité
P3	L 45 P 66 H 148	150 kilos	250 l
P5	L 83 P 66 H 148	320 kilos	460 l
P7	L 93 P 76 H 148	450 kilos	600 l

*

Pour des silos de plus grande capacité, il est recommandé de fabriquer un silo en panneaux de bois ou d'aggloméré La chaudière est livrée entièrement montée et prête aux raccordements sur l'installation.
Seul le silo est à fixer sur le corps de la chaudière par 2 écrous.
Les pieds de la chaudière ainsi que les pieds du silo sont munis de vis de réglage afin de stabiliser l 'ensemble lors du montage (un mauvais réglage des pieds provoquera un déséquilibre de l'ensemble et provoquera des bruits indésirables.)
*Les dimensions de silos sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées à tout moment par le fabricant.

Installation et essais : La mise en route ne peut être effectuée que lorsque tous les raccordements (eau, cheminée et électricité) ont été réalisés conformément aux normes en vigueur dans le pays d'installation .Tout dommage provoqué par une installation non conforme et toute intervention du fabricant sur une telle installation sera facturée à l'installateur.

L. Mise en route et essais

La mise en route ne peut être faite qu'après vérification des raccordements eau, électricité et cheminée.

Mise à niveau de l'eau du circuit.
Vérification du tirage de la cheminée.
Vérification du raccordement électrique.
Vérification de l'approvisionnement du silo à pellets.(A noter que l'ajouts de pellets dans le silo peut se faire dès que celui-ci est en partie vidé (il n'est pas nécessaire d'attendre le vide complet de celui-ci).
Vérification du remplissage d'eau du système de sécurité dans le silo.
Vérifier la fermeture des bacs à cendre et bacs à suie ainsi que le capot du silo.

Les tableaux ci-dessous indiquent les réglages de base à effectuer par l'installateur lors de la première mise en route et à corriger par l'utilisateur.
Conseil : La combustion du granulé de bois peut être contrôlée aux instruments (analyseur de combustion réglé sur « bois ». On fixera un CO_2 à 13% environ en grande allure et 8% à 10% en petite allure. Le smoke (test de suie) doit être blanc. (Analyseur sans préréglage "bois", mettre fioul et se baser sur O_2: CO_2 à 13% <=> O_2 à 7%, CO_2 à 8% à 10% <=>O_2 à 12% à 10%)
Des corrections de réglage sont à apporter suivant les variations de qualité du combustible

L.1. Allumage

Voir Ci-après Panneau de commande

L.2.Arrêt

L'arrêt de la chaudière s'effectue par épuisement du combustible contenu dans le brûleur et le conduit d'amenée de pellets de la vis sans fin. Lors d'une mise à l'arrêt, la ventilation fonctionne afin de consommer les pellets encore dans le brûleur. Ne pas couper le bouton d'alimentation électrique avant la fin de la mise à l'arrêt.

L.3 Entretien périodique

Afin de maintenir le meilleur rendement de la chaudière, il est nécessaire de procéder aux entretiens suivants :
Les tubes de chauffe ainsi que la cheminée doivent être maintenus dans un état propre (Un outil de nettoyage est fourni avec la chaudière).
Les amas de suies dans les tubes de chauffe et la cheminée réduisent les performances de la chaudière.
En cas d'utilisation en mode veille prolongée (sans décendrage automatique), vérifier le niveau du bruleur et procéder à l'enlèvement des pellets non complètement brûlés.
Consommer complètement le silo à pellets et aspirer les poussières accumulées sur le départ de la vis sans fin.

- Suivant l'utilisation (Chauffe réduite ou chauffe maximum, qualité des pellets), il est nécessaire de nettoyer les tubes de chauffe avec l'outil fourni : Pousser vers la boîte à suie les amas de suie dans les tubes. Périodicité : entre 6 et 15 jours.

- Vider le bac à cendre : suivant utilisation tous les 15 à 30 jours.(Capacité = cendre de +/- 1 tonne de pellets).

- Vider le bac à suie : suivant utilisation : 3 à 4 x/an.

- Nettoyage du bruleur : Veuillez vérifier la plaque de décendrage, la combustion du granulé peut entrainer une couche dure et solide qui empêchera le décendrage de s'actionner (cela arrive lorsque la chaudière fonctionne trop longtemps en mode veille- fonctionnement sans demande de chaleur du circuit). Au besoin tapoter légèrement sur la plaque avec un objet dur pour « décoller » cette substance et actionner à nouveau le décendrage.

- Avec décendrage automatique, vérifier que les réglages sont compatibles avec le type de pellets utilisés et au besoin, faire procéder à des réglages différents. Vérifier également la présence de résidus sur la plaque de décendrage, au besoin procéder à son nettoyage., pour ce faire, utilisez une tige métallique courbée en forme de L dans le brûleur, afin de « casser » le mâchefer, celui-ci peut obturer l'orifice de la résistance d'allumage et provoquer un » échec allumage ».

- Vérifier que le tube coupe-feu du silo contienne de l'eau (1 x par mois si nécessaire).

- Au cas où vous remarquez une formation de goudron dans les conduits, il est nécessaire de les éliminer Pour ce faire, utilisez un produit de ramonage chimique pour foyer à bois.

N'oubliez pas que les dépôts de goudrons et/ou de suies dans les conduits diminuent le rendement de votre chaudière.

M. Entretien annuel

- Faire procéder au nettoyage de la cheminée (ramonage)

- Faire procéder à l'entretien de la chaudière :

- Démonter les vis sans fin et enlever les poussières de pellets.

- Vérification & Graissage du mécanisme complet d'entraînement.

- Nettoyage des pales du ventilateur ainsi que la grille.

- Vérifier le fonctionnement du différentiel.

- Vérifier les connexions électriques et la mise à la terre.

- Vérifier toutes les sécurités installées.
- Vérifier l'étanchéité de l'installation (eau).
- En cas d'apport fréquents d'eau contenant du calcaire, vérifier que des dépôts de calcaire ne réduisent le rendement de la chaudière(en cas de présence de calcaire, il est conseillé de placer un adoucisseur d'eau). Vérifier les joints de porte foyer & porte des tubes.
- Procédez aux nettoyages des carneaux et du foyer à l'aide de brosses spéciales avec des poils en acier (diamètre 45mmou 50mm), passez l'outil dans les tubes horizontaux afin d'enlever les excédents de suie, passer l'aspirateur pour finaliser le nettoyage. (Fig 1)

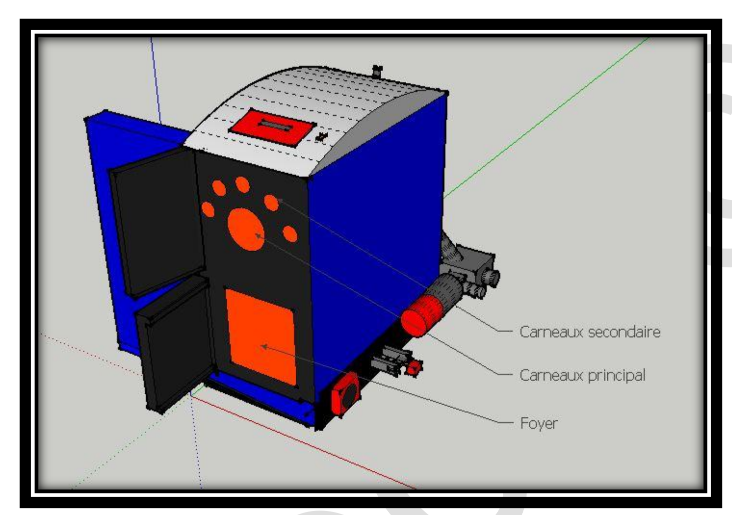


Fig 1

- Vider les cendres (fig 1.1):
- Tiroir à cendre : voir schéma dévissez les deux écrous situé sur la face avant puis tirer le bac vers vous
- Tiroir à suie : Tirez simplement vers vous pour faire glisser le chariot vers vous.

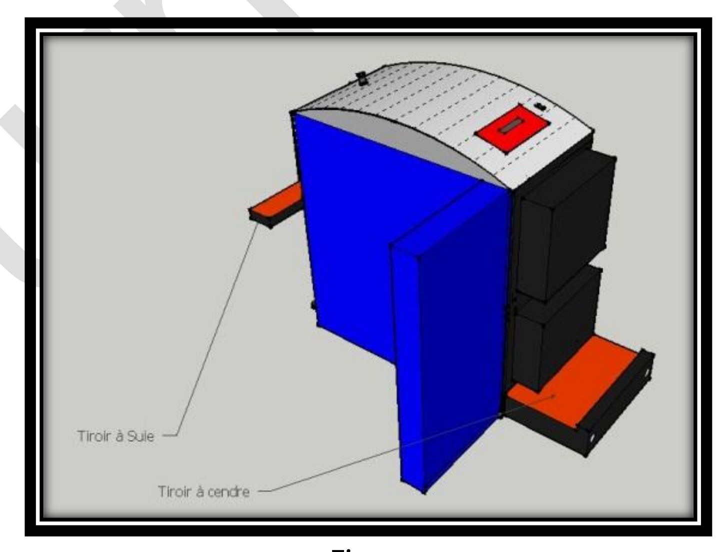


Fig 1.1

N. Entretien Annuel

Note : Cet entretien doit être réalisé par un professionnel agrée et ce au moins 1X/an.

Faire procéder au nettoyage de la cheminée (ramonage obligatoire)
Faire procéder à l'entretien de la chaudière :
· Démonter les vis sans fin et enlever les poussières de pellets.
· Vidange du bac à suie.
· Vérification & Graissage du mécanisme complet d'entraînement.
· Nettoyage des pales du ventilateur primaire situé sur le côté droite de la machine ainsi que la grille.
· Vérifier le fonctionnement du différentiel.
· Vérifier les connexions électriques et la mise à la terre.
· Vérifier toutes les sécurités installées.
· Vérifier l'étanchéité de l'installation (eau).
· En cas d'apport fréquents d'eau contenant du calcaire, vérifier que des dépôts de calcaire ne réduisent le rendement de la chaudière(en cas de présence de calcaire, il est conseillé de placer un adoucisseur d'eau).
· Vérifier les joints de porte foyer & porte des tubes.
· Vérifier et nettoyer l'extracteur situé sur l'arrière.

O. Panneaux de commande.

Introduction.

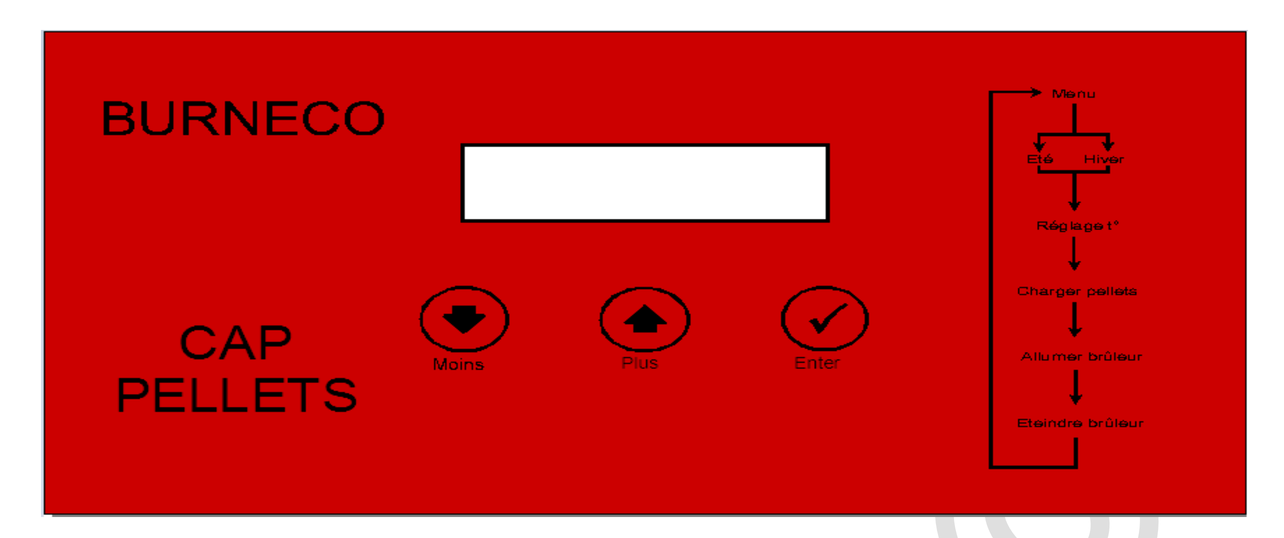
Le programme de l'automate pour chaudières à pellets BURNECO a été conçu dans l'optique d'accroître les performances et le rendement de combustion des granulés de bois. Combiné à une chaudière robuste, simple et fiable, il permet de récupérer avec une efficacité maximale l'énergie contenue dans ce carburant renouvelable.
Le programme est en effet entièrement configurable jusque dans les moindres détails et autorise ainsi une adaptation de la chaudière à toutes les situations.

Fonctionnement de base.

Après la mise sous tension, le message « Mode Boiler ou chauffage » s'affiche à l'écran. Il suffit de sélectionner l'un des deux modes pour que la chaudière fonctionne sur base des paramètres adoptés pour le mode hiver ou le mode été. Pendant le pré chargement de pellets, le décompte du temps restant s'affiche et il est possibilité d'arrêter le chargement avant la fin.

En mode chauffe et en mode veille, la lettre « H » ou la lettre « L » s'affiche à l'écran pour signaler que nous sommes soit en mode puissance Haute pour « H » soit en mode Puissance Basse pour « L ». **H= High L = Low B = Boiler**
L'affichage de SH indique que vous êtes en mode Haute avec priorité sanitaire.

P. Utilisation du panneau de commande



Le panneau de commande régule automatiquement le fonctionnement de la chaudière.
Pour la mise en route :
Mettre sous tension (Interrupteur général – Bouton rectangulaire orange).

AFFICHAGE :

Loading Burneco

Software ver 4.0

CHOISIR LE MODE BOILER ou CHAUFFAGE

MODE

BOILER CHAUFFAGE

REGLAGE DE LA TEMPERATURE DE CONSIGNE :

Réglage T° consigne 60°

AVANT LA MISE EN ROUTE VOUS POUVEZ MODIFIER :

Réglage T° consigne 60°

PRE-CHARGEMENT DU BRÛLEUR :

Charger pellets OUI/ NON

Si oui, elle effectue un décendrage complet, ensuite elle va faire un test de durée du décendrage, cette opération est tout à fait normale. L'affichage indiquera « nettoyage du brûleur » puis du vérin, elle fera automatiquement son chargement à la fin de cette procédure.

Le chargement de pellets s'effectue pendant une durée réglée par la variable 1.
Pendant la phase de chargement un décompte du temps restant s'affiche et il est possible de mettre fin manuellement à la procédure.
Les chaudières sont équipées d'un allumage électrique. Les pellets s'embrasent grâce à une résistance électrique placée dans le brûleur. Dans ce cas veillez à ce que le niveau des pellets soit au niveau de l'orifice de la résistance d'allumage et le recouvre. (Au besoin régler le pré chargement du bruleur avec un temps différent).

Si NON, elle vous proposera une affiche tel que celui-ci :

Allumer Brûleur

NON / OUI

Si vous choisissez « NON » à l'étape précédente, l'écran suivant vous propose de passer en mode extinction.

Eteindre Brûleur

NON / OUI

Dans le cas contraire, le programme passe en mode allumage et affiche la température des fumées. Vous pouvez à tout moment quitter le mode allumage par la touche « EXIT ».

Mode Allumage

Exit Gaz XX°

Une fois qu'une température des fumées suffisantes est atteinte, le programme passe en mode chauffe et affiche la température de l'eau. Vous pouvez à tout moment quitter le mode chauffe par la touche « EXIT ».

Mode Chauffe L

Exit Eau XX°

Une fois la température de consigne atteinte, la chaudière passe automatiquement en mode veille. Dans le coin supérieur droit, la lettre « H » ou bien « E » s'affiche pour rappeler que nous sommes en mode hiver pour « H » ou bien en mode été pour « E ». Dans ce mode, les réglages doivent être affinés de façon à maintenir un petit brasier dans le brûleur en consommant un minimum de pellets. Lorsque ce brasier est bien maintenu, la chaudière pourra automatiquement repasser en mode chauffe lorsque la température de l'eau sera redescendue de quelques degrés en dessous de la consigne.

Mode Veille

Exit Eau XX°

La durée du mode veille est limitée par la variable 25. Si le temps de veille dépasse la valeur programmée dans cette variable, la chaudière s'éteindra automatiquement et ne se rallumera que lorsque la température de l'eau sera descendue en dessous de la valeur de VAR 13 moins la valeur de VAR 14. De plus, si pendant le mode veille la température de l'eau dépassait les 81°C la chaudière se mettrait également à l'arrêt et redémarrait dans les mêmes conditions que décrites plus haut

REMARQUE :

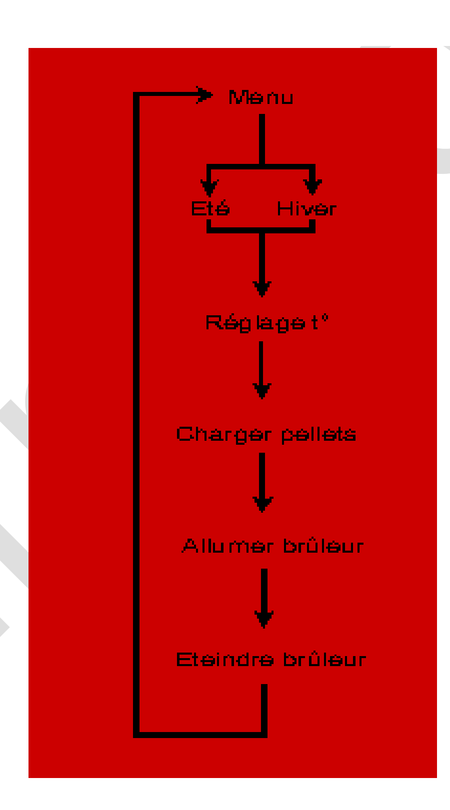
Lorsque l'on met la chaudière sous tension et que elle était en fonctionnement (mode éteint, mode veille ou autre), avant une coupure de courant, celle-ci fait une décompte de 60 sec. Au bout duquel elle va se remettre dans le mode de fonctionnement dans lequel elle était avant la coupure.
Il y a trois exception a cette remarque

1) Lors de la première mise en fonction.
2) Lorsque la chaudière a été éteinte volontairement par un mode extinction
3) Lorsque la chaudière a été éteinte volontairement ou non lors d'une phase d'allumage

Dans ces cas-là, le compte à rebours et le redémarrage automatique ne sera pas effectue

Q. *DETAIL de la partie Droite du panneau de commande*

Le synoptique du programme d'utilisateur est rappelé sur le côté droit du panneau de commande.



µ

R. *Tableau de réglages*

N° du Réglage (Var :)	ACTION	Mini-Maxi	Programme Usine	Remarques	Programme Modifié 2
1	Amenée pellets Mode pré chargement	1 à 240 Sec	40 Sec		
2	T° Fumée minimum pour reprise après coupure secteur	0 à 100° C	50°	Si ballon tampon, 45°	
3	Délai démarrage Turbine en mode allumage	1 à 10 Min	4 Min		
4	Régime Turbine en mode allumage	10 à 100%	100 %		
5	Temps maxi pour valider allumage	1 à 60 Min	40 Min		
6	Temps de chauffe résistance allumage	1 à 10 Min	10 Min		
7	Ecart T° fumées pour valider allumage	1°à 100°C	12°C	Si Ballon tampon 10°	
8	Temps maxi pour valider mode chauffe	1 à 60 Min	20 Min		
9L	Durée apports pellets Mode basse puissance	1 à 60 Sec	3 Sec		
9H	Durée apports pellets Mode Haute puissance	1 à 60 Sec	5 Sec		
10	Délai entre 2 apports de pellets mode chauffe	1 à 60 Sec	30 Sec		
11	T° Maxi fumées en mode chauffe	150°à 250°C	150°C		
12 L	Régime turbine Basse puissance	30% à 100%	70%		
12 H	Régime turbine Haute puissance	30% à 100%	85%		
13	T° de consigne eau de chaudière	50 à 80°C	60°C		
14	T° Mini en-dessous de la consigne eau	3 à 10°C	3°C	3° C-10°C (avec tampon)	
15	Ecart T° pour valider mode veille	1 à 30°C	5°C		
16	T° minimum eau chaudière pour lancer circulateur	50° à 70°C	50°C		
17	Temps max pour passage Basse -> Haute puissance	10 à 60 min	60 min		
18	Durée d'apports de pellets	1 à 100 Sec	2 Sec		

	en mode veille				
19	Délai entre 2 apports pellets Mode	1 à 60 Min	4 Min		
20	Régime Turbine en mode veille	10 à 100%	40%	Suivant tirage cheminée	
21	Temps de fonctionnement continu Turbine Mode Veille	1 à 60 Sec.	10 Sec		
22	Durée d'arrêt Turbine mode veille	1 à 60 Sec	50 Sec	Suivant tirage cheminée	
23	Durée Décendrage	1 à 60 Sec	1Sec	Suivant	
24	Temps entre 2 Décentrages	1 à 240 Min	60 Min	Type pellets	
25	Fonctionnement continu en veille	1 à 60 min OU 1 à 60 Heure	2 Heures	Voir + haut Var 25	
26	Arrêt force dépassement veille	1 à 60 min OU 1 à 60 Heure	4 heures		
27	T° minimum pour le démarrage circulateur sanitaire	50 à 80°C	65°C		
28	T° max eau chaude sanitaire	50 à 80°C	65°C		
29C	Chute max eau chaude sanitaire en mode chauffage	10 à 50°C	15°C		
29B	Chute max eau chaude sanitaire en mode Boiler	10 à 50°C	35°C		



CERTIFICAT DE GARANTIE
3 + 2

Nous vous remercions pour l'achat de votre chaudière BURNECO.

Afin de vous offrir 2 années de garantie supplémentaire sur le corps de chauffe de votre Burneco, veillez nous retourner ce bon dûment signé.

Nom : ……………………………………………..
Prénom : …………………………………………..
Adresse : ………………………………………….
CP : ……………………………………………….
Localité : ………………………………………….

Tél : ……………………………………………….
E-mail : ……………………………………………

Type de chaudière :

□ CAP 15 □ CAP 30 □ CAP 45 □ CAP60

Numéro de série …………………………………….
Année de fabrication :……………………………….
Puissance : …………………………………………..
Kit de recyclage/vanne de charge placé : ……□ OUI…………□ NON

Mise en conformité de l'installation faite par
Nom et Prénom ou Cachet de votre installateur :

Date de l'installation :
…………………….

Document à renvoyer dans le mois de l'installation, la garantie prend cours le jour de la mise en service



CERTIFICAT DE CONFORMITE RF/FR/BE/09

L'entreprise : Burneco ® Filiale de :

Depasse Belgium

Rue des vieux prés, 103

B-6860 LEGLISE

BELGIUM

Certifie que :

Les chaudières à pellets de type : CAP 15, CAP 30, CAP 45 soit de puissance de 15, 30, 45 KW sont conforme aux normes en vigueur en Europe sous la norme NBN EN- 303.5.

Les produits de la gamme Burneco ® sont certifiés CE aux termes des Directives Européennes :

Directive Basse Tension :

73/23/CEE

Directive Comptabilité électromagnétique :

2004/108/CEE

Léglise, le 01.08.09 pour Burneco ® La direction

Directeur

Sécurité et résolution de problèmes

Si vous observez une anomalie quelconque, consultez les indications suivantes. : Si elles ne vous aident pas à résoudre le problème, mettez votre chaudière hors tension a l'aide du bouton basculant orange se situant à droite de votre panneau de commande et adressez-vous au **SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE**. Par mail : contact@burneco.com

Nous vous prions de ne jamais ouvrir l'appareil. Il n'y a, à l'intérieur, aucun fusible ou composant quelconque pouvant être remplacé par le client.

	Problèmes		Causes		Solutions
Ma chaudière se trouve dans le mode d'affichage suivant					
	Echec allumage		Résistance d'allumage hors service		Contactez votre installateur (il vous est possible d'allumer la chaudière de manière manuelle)
			Vis sans fin bloquée ou obturée par papier ou plastique		Contactez votre installateur
			Suite à une température fumée basse		Modifier la variable 1 et augmenter les apports au démarrage
			Niveau de pellet inférieur à l'orifice de mise à feu de la résistance		Modifier la variable 1 et augmenter les apports au démarrage
	Température fumée basse		Manque apport en veille, le brûleur n'est pas assez alimenté, la chaudière fini par s'éteindre par manque de combustible dans son mode veille		Augmentez les apports en veille
			Manque de combustible dans la réserve		Remplissez votre silo de pellets
			Température non atteinte lors du démarrage		Modifiez la variable 7 de 12° à 8°

			Le creuset est rempli de pellets		Vérifiez et nettoyer votre brûleur, une croute de mâchefer peut se former et empêcher l'allumage.
	Surchauffe cuve		Température trop importante dans chaudière		Modifiez vos réglages ou placer un ballon tampon ou sanitaire
			Votre circulateur peut être bloque		Débloquer votre circulateur
			Manque d'eau dans le système		Contrôler votre circuit
	Température sonde vis élevée		Blocage du pellet dans le conduit arrière de la machine		Vérifiez la présence de déchet (papier, plastique dans le conduit arrière)
			Cheminée trop encrassée		Procéder au nettoyage et ramonage de la cheminée
			Brûleur trop encrassé.		Procéder au nettoyage complet du brûleur
	Décrasser trappe		Encrassement de la plaque de décendrage		Tapotez légèrement sur la plaque pour enlever l'excédent de mâchefer
			Fin de course ne commute pas		Vérifiez les connections du vérin
Les symptômes suivants se manifestent	**Pas Eau chaude sanitaire**		Sonde indique 49°		Raccordement sonde montée à l'envers ou absence de sonde
			Circulateur bloqué		Vérifier le circulateur, ou la circulation d'eau
	Les radiateurs ne sont pas chauds		Ils sont tièdes		Augmenter la T° de consigne
			Le circulateur ne fonctionne pas ou pas assez fort		Vérifier le circulateur ou augmenter sa vitesse.
	Refoulement de fumée		Chaudière encrassée		Couper votre chaudière et

					procéder au nettoyage
			Conduit encrassé		Coupez votre chaudière et procéder au nettoyage de votre conduit de cheminée
	L'affichage donne ceci alors que vous n'avez pas éteint la machine : **« Boiler- Chauffage »**		Coupure de courant durant l'allumage		Procéder à l'allumage de la machine de manière classique (voir votre manuel)
	Ventilateur fonctionne par poussée		Mauvais Branchement électrique de l'alimentation		Changer les phases aux niveaux de l'alimentation
	Mon brûleur est plein et il y a des pellets sur la descende		Brûleur encrassé		Nettoyer le brûleur jusque dans le fond et procéder au rallumage de la machine.
			La veille de la machine peut-être trop faible		Contacter notre service technique pour un réglage par téléphone.
			Tirage insuffisant		Procéder au ramonage
	Fluctuation anormalement rapide des températures		Tension du réseau instable ou insuffisante		Appeler le distributeur réseau
	Le vérin de décendrage ne fait pas une course complète		Du mâchefer bloque la course du vérin		Décrasser et nettoyer la trappe